



Objectifs du Schéma de mise en valeur des mangroves

DECEMBRE 2021

CONSERVATOIRE DU LITTORAL



CONSERVATOIRE DU LITTORAL
OBJECTIFS DU SCHEMA DE MISE EN VALEUR DES MANGROVES

CONSERVATOIRE DU LITTORAL

COORDONNÉES	Corderie Royale CS 10137 17306 Rochefort cedex Tél. : 05 46 84 72 50
INTERLOCUTEUR	Madame Marie Michelle MOREAU martinique@conservatoire-du-littoral.fr Tél. : 05 96 53 59 24

CREOCEAN

COORDONNÉES	Agence CREOCEAN Antilles-Guyane MBE 106 Mangot Vulcin 97288 Le Lamentin cedex 2 Fax : 05.90.26.57.82 E-mail : caraibes@creocean.fr
INTERLOCUTEUR	Madame Béatrice DE GAULEJAC Tél. : (+596) 696278230 E-mail : degaulejac@creocean.fr

RAPPORT

TITRE	Objectifs du Schéma de mise en valeur des mangroves		
MARCHE N°	2019M34		
NOMBRE DE PAGES TOTAL	24		

VERSION

RÉFÉRENCE	VERSION	DATE	REDACTEURS	CONTRÔLE QUALITE
N°200612	V1	22/12/2021	B. DE GAULEJAC T. BOUCHER M. HERTEMAN A. PETERMAN	Béatrice de Gaulejac

Sommaire

1. Continuer à œuvrer pour la reconnaissance de ces paysages rares et la protection de ces écosystèmes précieux.....	7
2. Penser l'accessibilité aux mangroves : un compromis entre la protection des sites et la sensibilisation du public	8
3. Proposer une offre territoriale équilibrée s'appuyant sur la diversité des paysages de mangroves.....	10
4. Poursuivre l'entretien et / ou la revalorisation des sites de mangroves	11
5. Proposer des messages nouveaux, améliorer la signalétique, accueillir dans le respect des sites	12
6. Développer des expériences uniques par la diversité des approches et des paysages	13
7. Optimiser les potentialités d'accueil de sites comme source des projets....	14

1. Continuer à œuvrer pour la reconnaissance de ces paysages rares et la protection de ces écosystèmes précieux

La reconnaissance des paysages de mangroves en tant que paysage exceptionnel ou même en tant que paysage du quotidien est un préalable indispensable aux objectifs de valorisation.

Le statut de protection des mangroves est défini et réglementé dans :

- ✓ Le code de l'environnement (art. L. 211-1),
- ✓ Le code forestier (art. L.111-2),
- ✓ Le code de l'urbanisme (Art. L121--50, art.L121-44 et Art.R121-35).

De plus toutes les mangroves de Martinique sont classées en ZHIEP (C. Env. Art. L. 211-3, II, 4°) inscrites au SDAGE, ce qui constitue une protection réglementaire forte.

Cette protection devrait être suivie et renforcée par un affichage clair dans les documents de planification du territoire à grande échelle (SAR / SDAGE/ SCoT) comme à petite échelle (par exemple avec la TBV dans les PLU) et par un accompagnement des communes.

Une logique de protection pour les cœurs de biodiversité et les paysages sensibles

La pénétration physique des sites des mangroves pose la problématique suivante : tout accès est une porte ouverte, une source possible de dégradation. C'est pourquoi, dans une logique de protection, certains sites considérés comme des cœurs de biodiversité et des paysages uniques, extrêmement fragiles, ne doivent pas accueillir du public. Le schéma de valorisation est pensé en ce sens afin de préserver les secteurs d'exception.

La reconnaissance supra-communale et la gestion à l'échelle du grand paysage

Les documents supra-communaux et notamment les SCoT doivent s'assurer d'une « matérialisation » forte des sites de mangroves, en tant que paysages remarquables et milieux écologiques riches, autant pour les sites de mangroves reconnus que les moins connus lorsqu'il s'agira de protéger leur cortège de milieux associés. Il est important de poursuivre les actions en faveur de la gestion des paysages à grande échelle :

- par l'identification de zones fragiles et/ou riches à préserver, que le Conservatoire du Littoral pourrait préempter et ainsi compléter son panel d'espaces de mangroves protégés,
- par l'acquisition de zones tampons pour bloquer /canaliser l'avancée de l'urbanisation ou la transformation en terre agricole, exemple : Terres de Lafayette,
- par la protection à des continuités paysagères intercommunales et des coupures vertes d'urbanisation (localisation cartographique indispensable dans les DOO par exemple).

La reconnaissance locale et l'accompagnement des communes

Il s'agit ici de favoriser les « outils ascendants » pour encourager les volontés politiques locales de valorisation du paysage.

- à travers le zonage et la réglementation du PLU (EBC, utilisation des articles L.151.19° ou 23°, EPP = espaces paysager à protéger, TVB),
- à travers le projet (OAP à objectif de valorisation paysagère et écologique).

Cela signifie aussi que les élus doivent bénéficier des connaissances actuelles sur les mangroves et être aidés dans la prise en compte de ces milieux si particuliers :

- par des formations sur les mangroves (et milieux humides) à destination des élus et des techniciens.
- par un accompagnement technique et scientifique : rédaction d'un plan de gestion simplifié de leurs espaces de mangroves et milieux associés.

2. Penser l'accessibilité aux mangroves : un compromis entre la protection des sites et la sensibilisation du public

Quelle que soit le type de public et la fréquentation, il est important de canaliser les utilisateurs du lieu pour éviter la dégradation du milieu et le dérangement de la faune sauvage. Il s'agit en effet de trouver un équilibre entre donner un accès aux mangroves et ne pas les endommager (piétiner les espèces animales, cueillir les espèces végétales, déranger la faune...). Il apparaît nécessaire à la fois d'assurer la sécurité des personnes et leur bien-être mais aussi d'induire autant que se peut une attitude humble et la plus silencieuse possible de la part du visiteur, pour qu'il soit respectueux de la nature.

Le maintien de la quiétude, un positionnement issu de la connaissance des sites

Un positionnement extérieur au site sera à prévoir pour certains sites fragiles. Ainsi, le projet pourra proposer d'apprécier le paysage tout en restant sur son pourtour (volonté de connecter ces espaces remarquables avec les chemins de découvertes communaux et les grands itinéraires de randonnées, des points de vue, sans forcément y pénétrer).

Pour certains sites, il sera proposé le maintien de zones de quiétude ; ainsi, les sites choisis pour l'accueil du public ne seront pas aménagés dans leur totalité.

L'accès au paysage de mangrove, quelques incontournables

Pour gérer la fréquentation et induire une attitude discrète, il paraît nécessaire :

- Depuis la terre :
 - De mettre en condition le visiteur par la qualité du chemin menant au site (petit chemin rural par exemple) ;
 - De maîtriser le parcours intérieur : la traversée du site doit pouvoir se faire sans que le visiteur sorte du cheminement créé pour lui.
 - De réfléchir au temps de la visite : l'aménagement prévu doit inciter à la visite et non à l'installation longue durée du public,
 - De dissimuler les observateurs si nécessaire (en particulier pour ne pas déranger les oiseaux) en les invitant à se réapproprier l'écoute et le silence, voir le jeu d'une approche furtive
- Depuis la mer :
 - De mettre en place des mouillages écologiques dans des emplacements choisis, associés éventuellement à des interdictions de mouillages afin de préserver les fonds marins. Les mouillages permettront de gérer la fréquentation des espaces et de favoriser l'accès selon un cheminement prédéfini.

Innover pour rendre accessible à toutes les mangroves

Par accessibilité, nous entendons aussi donner l'accès à tous types de personnes : enfants, personnes à mobilité réduite, dont celles ayant un handicap...

- D'une part, de favoriser l'accès aux mangroves pour les personnes en situation de handicap (moral, intellectuel, physique, auditif ou visuel...). Cela signifie de revoir certains aménagements déjà existants mais aussi d'ouvrir un site spécifiquement dédié qui pourrait recevoir une labellisation nationale « Tourisme et handicap ».
 - Créer des aménagements (parking réservé, sécurisation du cheminement, borne de guidage, plateforme d'observation adaptée...) pour offrir une visite possible en toute autonomie pour les handicapés,
 - Créer un mobilier adapté pour favoriser les pratiques ludiques et culturelles (plaques d'interprétation du site en relief),
 - Faire participer des experts du handicap / associations au comité technique lors de l'élaboration des projets.
- D'autre part, de prendre en compte le regard et les aspirations du jeune public. Pour rallier le jeune public aux enjeux de préservation des paysages de mangroves et éveiller leur curiosité, un questionnaire a été soumis à 90 élèves (collégiens et lycéens).

Des entrées et des aires d'accueil valorisantes en amont des sites

Aujourd'hui, d'une façon générale en Martinique, trop de sites touristiques ou de loisirs souffrent d'une entrée peu qualifiante lorsque les visiteurs arrivent avec leurs voitures.

La poursuite d'aménagements qualitatifs doit permettre de se positionner sur l'accessibilité au site (ex : l'accueil du public au Château Dubuc est un bon exemple où les voitures sont en recul et l'accès piétonnier). L'exemplarité du traitement du site de la forêt Vatable devrait largement inspirer les aménageurs.

L'insertion des éléments qui participent en amont à l'accueil du public doit être soignée pour ne pas altérer la naturalité et la qualité paysagère des sites de mangroves :

- Organiser et paysager des aires de stationnement,
- Créer un mobilier d'accueil qualitatif (poubelles, WC, carbets...).

L'importance du suivi des sites et de la gestion de la fréquentation

Le suivi régulier des sites sur plusieurs années permettra d'ajuster les actions en faveur du maintien du bon état de santé de la mangrove : gestion de la fréquentation, évolution des usages, impacts éventuels. Cela pourrait s'appuyer sur les orientations suivantes :

- Instaurer des suivis écologiques par un expert pour les sites aménagés : suivi et notes de recommandation,
- Mettre en place des éco-compteurs pour suivre la fréquentation du public,
- Proposer des dispositifs de suivi des sites et des chemins impliquant la population,
- S'appuyer sur un réseau local de personnes-ressources type réseau sentinelle pour assurer un suivi des sites,
- Etablir une charte des bonnes pratiques dans les mangroves et un écolabel à co-signer avec les guides et prestataires écotouristiques.

3. Proposer une offre territoriale équilibrée s'appuyant sur la diversité des paysages de mangroves

Certaines mangroves sont déjà équipées, d'autres non, certains projets sont déjà avancés...nous avons vu qu'il existe une diversité de paysages, différentes entités paysagères à valoriser mais aussi une diversité de situations (mangrove urbaine, miroirs de chasse, mangrove à l'arrière de plage...). C'est cette diversité que le schéma entend valoriser par une offre territoriale équilibrée et bien répartie en s'appuyant sur l'identité et la particularité des lieux et l'intérêt des projets. Il s'agit donc de faire en sorte que des sites localisés sur les quatre secteurs d'études puissent être mis en avant.

Une offre territoriale équilibrée s'appuyant sur l'identité des lieux et l'intérêt des projets

Une réflexion sur l'accueil du public (ouverture maîtrisée au public) dans chaque unité paysagère devrait permettre de mieux répartir l'attractivité des lieux et ainsi de mieux gérer la sur-fréquentation touristique (exemple de la Baie du Trésor ou de Spoutourne).

Soixante-trois projets ont été recensés après les entretiens effectués auprès des communes et communautés de communes. Tous ne sont pas au même niveau d'avancement dans leur conception et mise en œuvre. Ils ont des vocations différentes. Ils ne pourront pas tous aboutir car il s'agira, en effet, de peser de façon réfléchie leur intérêt et leur impact sur le milieu. En effet, la réalisation d'un aménagement nécessite à la fois l'évaluation de la valeur intrinsèque du site, sa sensibilité paysagère et de la valeur ajoutée par le projet.

La diversité des paysages de mangroves comme capital d'attractivité

Chaque site de mangrove appartient à un ensemble paysager plus grand appelé « unité paysagère littorale ». En Martinique, sept grandes unités paysagères littorales ont été recensées. Tenir compte des caractéristiques et des enjeux de chacune permettra de garder une cohérence globale dans les valorisations des sites particuliers.

La diversité de situation de la mangrove exprime toute la richesse des sites de mangrove. La Martinique ne possède pas une grande superficie de mangroves, par rapport à d'autres pays, mais elle est riche d'une déclinaison très forte de micro-paysages et par là même, d'une typologie paysagère singulière des sites de mangrove.

La mangrove peut être appréciée dans des situations extrêmement diverses allant de la plus artificielle à la plus naturelle :

- Situation urbaine (forêt de la Pointe de la Vierge des Marins à la Caravelle ; site de Trou Terre au Robert ; site du Môle au François) ;
- Situation sub-urbaine (forêt du Galion ; mangrove de la Cohé du Lamentin) ;
- Mangrove associée à une lagune entretenue (miroirs de chasse de Beauséjour et du Galion) ou à un site anciennement exploité (site de la Poterie ; étang Massel ; étang des Salines) ;
- Mangrove entourée d'espaces agricoles (site de l'Anse Bélune ; baie de Massy Massy) ;
- Mangrove entourée d'espaces naturels (sites de la Baie du Trésor et de la Pointe Banane).

Cette diversité paysagère mérite d'être montrée et partagée.

4. Poursuivre l'entretien et / ou la revalorisation des sites de mangroves

Avant même de choisir de nouveaux sites à investiguer, il est nécessaire de prendre en considération les sites déjà connus et/ou aménagés qui souffrent de dégradations et dont les aménagements sont devenus obsolètes.

La restauration des mangroves dénaturées

Certaines interfaces, en particulier les franges de mangrove suburbaines ou urbaines, sont particulièrement dégradées. Ces zones de mangroves dénaturées peuvent faire l'objet de restaurations et de gestions adaptées (mise en place de plans de gestions écologiques). Certaines opérations sont déjà entamées (CACEM/ONF sur la zone d'activités des Mangles Acajou au Lamentin, Ville du Lamentin sur la ZAE de la Lézarde, étang Z'abricot...).

Ces sites constituent aussi un atout pouvant être mis en avant dans le SMVAP afin de montrer au public des situations de confrontation de milieux pour le sensibiliser.

La résorption des points noirs

Il existe de nombreux points noirs paysagers ponctuels (pollutions visuelles diverses, signalétique hétéroclite, cabanisation, abords dévalorisants) qu'il est urgent de prendre en compte et de résorber si l'on souhaite valoriser les paysages de mangroves et y accueillir du public.

Pressions et pollutions sont compilées dans les fiches de synthèse de chaque site du diagnostic et des recommandations y sont jointes. A une échelle générale, le nettoyage de nombreux sites est préconisé. Plus localement, certains sites demandent un nettoyage manuel (petits objets plastiques), d'autres sites nécessitent des moyens plus lourds (électroménager, VHU, épaves...).

L'entretien des sites déjà aménagés et l'actualisation du mobilier éducatif

De nombreux sites sont déjà aménagés comme nous l'avons vu, mais très souvent ces aménagements ne sont pas entretenus, à l'abandon, cassés, voire dangereux. L'entretien et la restauration des aménagements existants représentent un investissement prioritaire évident (sentier de la Pointe Rouge qui s'efface ; panneaux abimés de l'étang des Salines ; platelage abîmé de la Baie du Vauclin, Vatable, Cap Salomon). Certains panneaux pédagogiques sont à mettre à jour (ex de la forêt lacustre du Galion) ou à rafraîchir (ex de la boucle du Vauclin) en insistant sur les rôles fonctionnels et les services rendus par ces écosystèmes.

La revalorisation de certains sites attractifs

Des espaces d'accueil très attractifs et fréquentés comme la base nautique de Spoutourne (et sa possible extension) méritent une attention particulière. Il apparaît comme un site à revaloriser en lui donnant plus de naturalité pour une meilleure insertion paysagère et surtout en protégeant la mangrove de tout remplacement (problématique de l'image attractive des cocotiers).

5. Proposer des messages nouveaux, améliorer la signalétique, accueillir dans le respect des sites

La communication sur le site peut aller de la simple information (localisation spatiale, proposition de parcours), à la recommandation (bonne attitude à avoir vis-à-vis du respect du lieu, possibilités d'activités) et même à la sensibilisation (connaissance du milieu, de son fonctionnement, de la culture). Il s'agira de se poser en amont la question de la portée du support de communication (son contenu). Cela entraîne aussi une réflexion sur la pertinence du panneau d'information dans le site : son positionnement et son jalonnement dans le parcours pour accueillir le public dans le respect du site.

Des panneaux de bienvenue, « charte des bonnes attitudes en mangrove »

Afin de limiter les nuisances potentielles et les attitudes déviantes (sortie des itinéraires, dépôts d'ordures, dérangement des espèces par le bruit, cueillette et piétinement...), l'information et la sensibilisation des visiteurs restent le meilleur moyen de prévention. Toutefois, cela pourrait être traité de façon ludique (sous la forme de BD par exemple) pour éviter les interdictions classiques mais plutôt proposer une façon d'agir en respect de la nature. Cette « charte des bonnes attitudes en mangroves » pourrait se retrouver sur tous les sites aménagés créant une harmonie globale et évoquerait en même temps l'investissement du Conservatoire et littoral et de ses partenaires.

La présentation des parcours, un outil pour canaliser et cibler le public

Présenter les parcours (longueur et intérêt) est une bonne solution pour sélectionner les différents publics qui ne cherchent pas tous le même cadre de promenade et qui n'ont pas tous les mêmes buts de découverte.

Le choix d'une signalétique réfléchie pour respecter la qualité du paysage

Certains sites présentent un ensemble de panneaux hétéroclites parfois trop nombreux qui nuit visuellement à la qualité du paysage. Dans le but d'impacter le moins possible le cadre naturel et de promouvoir une cohérence esthétique sur le site d'accueil, il serait bon :

- de limiter le nombre de panneaux ;
- d'homogénéiser la signalétique présente sur le site (s'entendre avec les autres partenaires...) quand il en existe une déjà présente sur le site ;
- d'adopter une charte graphique qualitative unique pour tous les panneaux implantés sur un même site.
- favoriser les schémas explicatifs aux longs textes
- penser à quelques touches de titre en brail pour les personnes non voyantes

Des nouveaux messages pour apporter d'autres éclairages

Aujourd'hui, les panneaux de sensibilisation parlent majoritairement de la richesse faunistique et floristique du milieu ; le schéma de valorisation et d'accueil est l'occasion de proposer de nouveaux messages. Ces nouveaux messages pourraient apporter des éclairages différents par exemple sur le rôle et les services rendus par la mangrove, sur l'histoire et l'interprétation du paysage, sur les usages traditionnels, sur les perceptions sociales et enfin, sur la dimension culturelle de ces paysages. Les panneaux du site de l'étang des Salines restent le meilleur exemple d'une diversité d'approches (historique, culturelle, biologique...) permettant de comprendre la construction et la richesse du paysage en place.

6. Développer des expériences uniques par la diversité des approches et des paysages

Les mangroves sont des paysages difficiles à pénétrer. Les conditions d'observation de ces paysages doivent être alors au cœur de la réflexion sur l'accueil du public. En variant les propositions de condition d'observation cela permet d'offrir une plus grande complicité avec le paysage si étonnant des mangroves. Développer l'expérience des ressentis, vivre différentes émotions, offrir des perceptions visuelles et corporelles très différentes font partie intégrante des objectifs d'accueil.

Les qualités des lieux à magnifier

Le projet d'accueil doit contribuer à la préservation de la qualité des paysages et des milieux naturels de mangrove. L'accueil du public ne pourra se faire sans prendre en compte la sensibilité paysagère. Respecter la sensibilité du paysage revient à prendre en considération les valeurs, les qualités et les perceptions paysagères qui font d'un site un lieu unique pour ceux qui le visite.

- les perceptions visuelles et sonores
- les ambiances particulières à chaque site,
- les structures ou composantes qui caractérisent le paysage,
- les valeurs intrinsèques aux paysages de mangrove (en particulier les valeurs écologiques, esthétiques et culturelles).

Développer l'expérience des ressentis pour mieux sensibiliser à ces milieux

La diversité des approches devient un atout à développer pour vivre différentes émotions. La découverte n'en sera que plus riche offrant des perceptions visuelles, sonores et corporelles très différentes : par la mer (bateau, kayak, à la nage...), par la terre (randonnées, perception par les routes et petits chemins), par le ciel (tour d'observation, kitesurf dans les baies...).

Découvrir la nature par les sens (odeur vue, toucher, ouïe) pourrait faire partie des véritables innovations de demain. En faisant appel aux composantes subtiles du paysage de mangrove, formes, textures, couleurs, ombre et lumière, sons et mouvement, des projets sensibles pourraient émerger invitant à la méditation, la contemplation, une relation authentique et heureuse à ces milieux naturels.

L'intérêt des points de vue éloignés ou extérieurs sur la mangrove

Prendre de la hauteur et du recul pour apprendre à lire le paysage, s'approprier le paysage par le regard, comprendre sa place dans le paysage littoral font partie des défis qui peuvent être lancés pour sensibiliser géographiquement le grand public.

Certaines routes constituent des routes-paysages majeures permettant des ouvertures visuelles sur le littoral et certaines situations stratégiques (découverte de l'étang Massel depuis la Pointe Marie-Catherine) offrent des vues qui permettent de lire les sites de mangroves dans leur contexte géographique singulier et de mieux comprendre leur rôle dans le paysage littoral.

Il s'agit de permettre une lecture globale du paysage dont fait partie le site de mangrove et d'en apprécier sa qualité esthétique comme un tableau :

- depuis de nouveaux lieux, en privilégiant les points de vue surplombants (création de belvédères, points d'arrêt avec table de lecture paysagère),
- depuis des lieux déjà aménagés, en particulier les espaces publics existants avec proposition d'implantation de mobilier orienté et de panneaux pédagogiques (par exemple découverte de la mangrove de Trou-Terre depuis le front de mer du Robert).

7. Optimiser les potentialités d'accueil de sites comme source des projets

Chaque site de mangrove est un lieu unique avec ses valeurs, ses qualités, ses ambiances subtiles, ses perceptions sociales, son histoire singulière, son rôle dans la géographie particulière où il s'inscrit. C'est cette potentialité des sites qui est mise en avant ci-dessous et qui constitue une source intarissable pour inspirer les projets. Dans le travail de caractérisation et de hiérarchisation des sites, sept grands potentiels ont été reconnus :

- Culturel / patrimonial
- Pédagogique
- Découverte / détente
- Urbain poumon vert
- Aquatique
- Sensoriel
- Artistique / légende

La dimension culturelle et patrimoniale des paysages de mangrove

Les sites de mangroves ont une place dans l'histoire, le rayonnement culturel et les pratiques traditionnelles locales martiniquaises qu'il serait important de prendre en compte. La reconnaissance culturelle et historique des paysages abritant les mangroves apparaît comme un objectif important et une source d'inspiration pour les projets d'accueil du public. Cela touche diverses approches auxquelles on peut s'intéresser : image socio-culturelle, usages de l'espace, éléments du petit ou grand patrimoine bâti, vestiges archéologiques et historiques...

Exemple de sites de mangrove ayant un potentiel culturel et patrimonial :

- Sites évoquant l'histoire de la gestion de l'eau sur le territoire : Galion miroir (4.6) et Baie de Génipa (1.10) ;
- Sites racontant l'exploitation des ressources de la terre : Etang des Salines (2.15) pour le sel et la Poterie (1.8) avec l'exploitation de l'argile ;
- Sites ayant des vestiges de petits trains transportant les productions agricoles : Spoutourne (4.4), Rivière-Pilote (2.7) et O'Neil (2.10) ;
- Sites avec des fours à chaux évoquant l'histoire du paysage forestier de son exploitation et de celle du milieu marin associé : Morne Cabri (1.4) et Belfond (2.12) ; Taupinière (2.3) ;
- Sites avec témoignages historiques très anciens : roches gravées du Galion lacustre (4.5) ; vestiges des Indiens Caraïbes sur le Petit îlet dans la Baie de Génipa (1.10) ;
- Sites illustrant l'histoire de la création des miroirs de chasse et de leur gestion actuelle : Beauséjour (4.1) et Galion miroir (4.6).

CONSERVATOIRE DU LITTORAL
OBJECTIFS DU SCHEMA DE MISE EN VALEUR DES MANGROVES



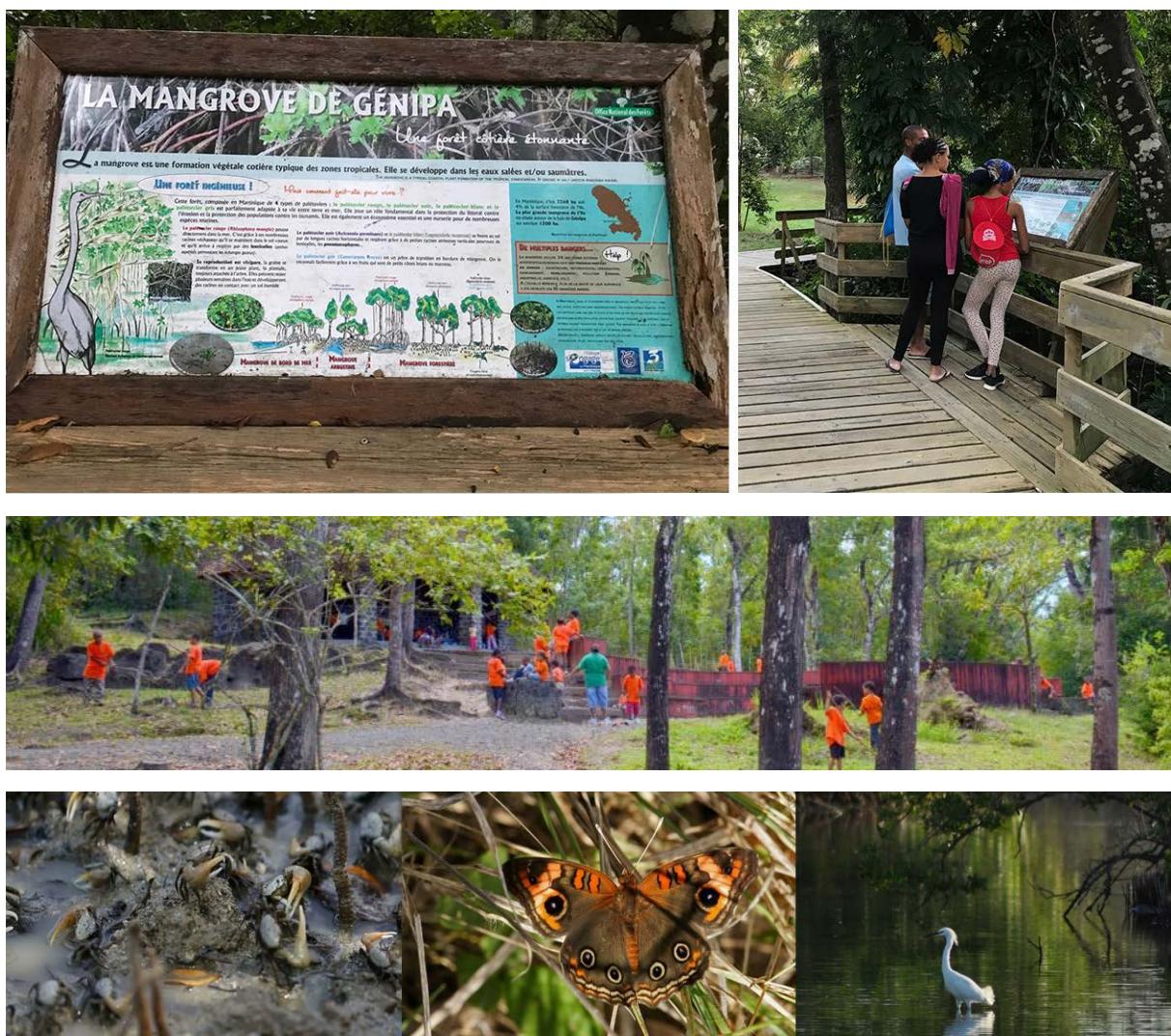
CONSERVATOIRE DU LITTORAL
OBJECTIFS DU SCHEMA DE MISE EN VALEUR DES MANGROVES

Des sites avec un véritable potentiel pédagogique

Certains sites possèdent un potentiel pédagogique très fort. Ils semblent propices à l'accueil de classes de nature (cas du site de la Pointe Banane) ou à la sensibilisation des enfants au paysage si particulier des mangroves (cas des sites de Vatable et de Spoutourne). D'autres par leur situation même, en périphérie d'établissements scolaires (cas de la forêt de la Vierge des marins), ou facilement accessibles (Cap Salomon) deviennent particulièrement intéressants.

Exemple de sites de mangrove ayant un potentiel pédagogique :

Morne Cabri (1.4), Vatable (1.9), Taupinière (2.3), Etang des Salines (2.15), Trou Terre (3.2), Le Mole (3.9), Spoutourne (4.4), Galion miroir (4.6), Baie du Trésor (4.7), Pointe de la Vierge des Marins (4.8), Poterie (1.8), Baie de Génipa (1.10), Désert (2.5), Baie du Marin (2.9), O'Neil (2.10), Cap Chevalier (2.18), Baie du Vauclin (3.15), Beauséjour (4.1), Anse Bélune (4.3), Galion lacustre amont (4.5).



CONSERVATOIRE DU LITTORAL
OBJECTIFS DU SCHEMA DE MISE EN VALEUR DES MANGROVES

Des sites avec une vocation de découverte et de détente

Aller à la rencontre de la nature avec la posture d'un émerveillé scrutateur, voilà ce que nous offrent les sites de mangroves par leur originalité végétale, leur curiosité animale, le mystère de leurs bruits, leurs mouvements de terre et d'eau qui se dérobent. Les prestataires écotouristiques ne s'y sont pas trompés, utilisant le paysage de mangrove comme un lieu dépaysant à faire découvrir absolument.

L'étude sur « Les représentations et les pratiques associées aux mangroves de la Martinique » (Morandi B. et al., 2018), a montré que les habitants utilisent des qualificatifs relatifs au bien être éprouvé dans le milieu : « un site agréable à vivre, même silencieux, reposant même, et doux », « un bon lieu à vivre, bon à respirer, un endroit calme, paisible », une personne interrogée allant même jusqu'à parler de « la plénitude d'aller dans une mangrove ».

Certains sites accessibles offrent déjà aux visiteurs un grand bien-être par leur caractère calme, tranquille et paisible.

Exemple de sites de mangrove ayant un potentiel de découverte et de détente :

Morne Cabri (1.4), Poterie (1.8), Vatable (1.9), Baie de Génipa (1.10), Taupinière (2.3), Désert (2.5), O'Neil (2.10), Etang des Salines (2.15).



CONSERVATOIRE DU LITTORAL
OBJECTIFS DU SCHEMA DE MISE EN VALEUR DES MANGROVES

Des sites avec une vocation de poumons verts : les mangroves urbaines et suburbaines

Certains sites de mangrove se retrouvent aujourd'hui entourés d'urbanisation ou en situation suburbaine. Ils représentent une valeur d'espace de nature en ville apportant une meilleure qualité de vie et participent à la Trame verte et Bleue en milieu urbain. Ils peuvent devenir des espaces naturels aménagés structurants d'intérêt général.

Exemple de sites de mangrove constituant un poumon vert :

Morne Cabri (1.4), Vatable (1.9), Trou Terre (3.2), Le Môle (3.9), Pointe de la Vierge des Marins (4.8), Baie de Génipa (1.10), Désert (2.5), Baie du Marin (2.9), O'Neil (2.10), Belfond (2.12), Baie du Vauclin (3.15), Galion lacustre amont (4.5).



L'approche aquatique : une pratique ludique et plus écologique, prisée par les jeunes

Découvrir les paysages de mangrove par l'eau, depuis la mer, une rivière ou un canal en utilisant des moyens de locomotion variés comme le bateau à moteur silencieux, le kayak ou le paddle est un angle d'approche qu'il est important de continuer à promouvoir et à développer.

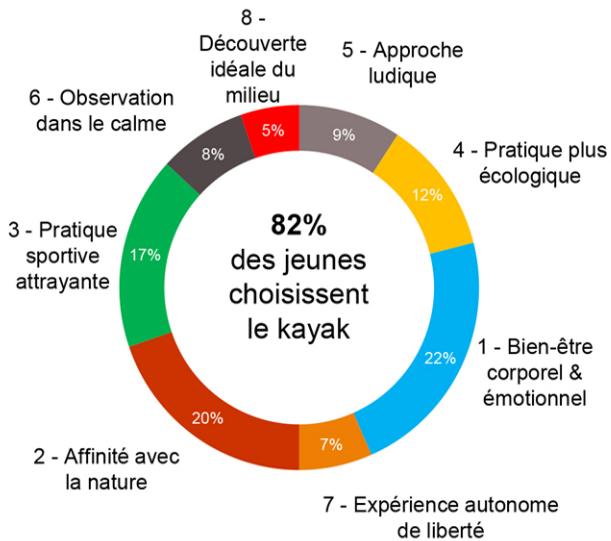
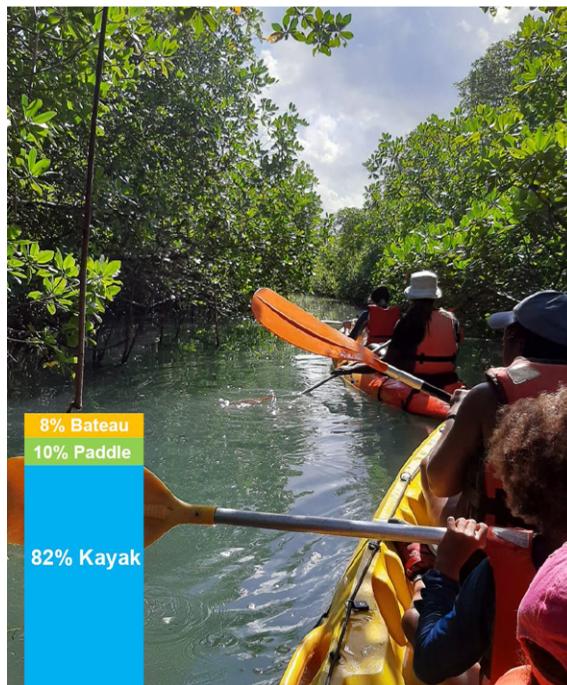
La réponse nous vient des jeunes, 90 collégiens et lycéens, qui ont eu la gentillesse de répondre à un questionnaire sur le paysage de mangrove dont une des questions était : « Si tu devais diversifier ton approche du paysage que choisirais-tu en premier ? ». Pour 82% des jeunes, c'est le kayak qui est le plus prisé ; loin derrière, 10% évoquent le paddle et 8% la bateau. Ce sont des motivations doubles ou triples qui les animent :

La pratique du kayak leur procure un sentiment de bien-être corporel, des émotions positives de plaisir et de bonheur tout en leur permettant une affinité avec la nature (se faufiler dans les recoins peu praticables, toucher les éléments de la mangrove).

Ils apprécient le kayak comme pratique sportive attrayante, plus écologique qui leur offre une approche ludique de la nature.

Enfin, ils affirment avec enthousiasme que le kayak représente le moyen de découverte idéal du milieu car il permet d'observer dans le calme tout en ayant une expérience autonome de liberté.

Le regard des jeunes sur l'approche du paysage par le Kayak



CONSERVATOIRE DU LITTORAL
OBJECTIFS DU SCHEMA DE MISE EN VALEUR DES MANGROVES

Le potentiel sensoriel : des sites à l'esthétique unique

L'approche sensible des paysages de mangrove faisant appel à tous les sens (vue, toucher, odorat, goût, ouïe) est une porte d'entrée à développer pour faire apprécier au public les composantes subtiles de ces paysages (eau, sol, végétal, ciel).

Certains sites à l'esthétique unique méritent d'être contempler pour leurs formes, leurs lumières, leurs couleurs et leurs textures.

Exemple des sites à l'esthétique unique :

Galion miroir (4.6), Pointe de la Vierge des Marins (4.8), Pointe la Rose (3.7), Mangrove de Grand-Pointe (voir Taupinière 2.3), Canal O'Neil (2.10), Baie du Céron (2.20), Pont de O'Mullane (2.2), Anse Belune (4.3).



Des sites offrant un cadre unique à l'expression artistique ou inspirant des légendes

Des sites inspirent la créativité par leurs ambiances surprenantes (street art, fresque, dessins d'enfants, croquis dans carnets de voyage, peintures d'amateurs de nature...). Certaines mangroves traversent le temps à travers leurs légendes, leurs contes et leurs souvenirs d'enfance. Elles renvoient des images empreintes de mystère et de féerie.

- Exemple de sites de mangrove avec une forte propension à la créativité artistique : Forêt Vatable (1.9), Rivière pilote (2.7), Etang des salines (2.15), Galion miroir (4.6), Trou Cochon (3.14), lagune de Beauséjour (4.1), Anse Bélune (4.3), Poterie (1.8), Etang Massel (3.18).
- Exemple de sites de mangrove inspirant contes, légendes et croyances : Fonds Cérémaux (4.2), Baie du Trésor (4.7), Trou Terre (3.2), Pointe de la Vierge des Marins (4.8), Baie de Génipa (1.10), Galion lacustre amont (4.5).



CONSERVATOIRE DU LITTORAL
OBJECTIFS DU SCHEMA DE MISE EN VALEUR DES MANGROVES



CONSERVATOIRE DU LITTORAL
OBJECTIFS DU SCHEMA DE MISE EN VALEUR DES MANGROVES



CONSERVATOIRE DU LITTORAL
OBJECTIFS DU SCHEMA DE MISE EN VALEUR DES MANGROVES



www.creocean.fr



[GROUPE KERAN](#)